

Notre-Dame du Val

www.notredameduval.fr

Eglise catholique - Secteur Val de Bussy - Numéro spécial Décembre 2022

Info

Les travaux de la nouvelle Maison paroissiale de Notre-Dame du Val



© photo Benoît Leclerc

Il y a 10 ans, quand il est venu pour la première fois à Bussy, notre évêque, Mgr Jean-Yves Nahmias, a apprécié notre belle église, mais a trouvé que les salles paroissiales étaient trop petites et peu adaptées. De là est né le projet d'une maison paroissiale agrandie, dont la surface va doubler, pour accueillir les nouvelles familles qui arrivent dans nos communes de Ville Nouvelle et pour avoir les moyens d'organiser toutes les initiatives dont regorge notre vie paroissiale, en particulier auprès des enfants et des jeunes, des familles du Secours catholique, etc.

A cause d'un problème de canalisation, les travaux n'ont débuté qu'en décembre. Et maintenant c'est parti pour un an de travaux.

Nous vous présentons les plans de cette nouvelle maison paroissiale, ainsi que les moyens financiers qu'il nous faut encore trouver pour financer cette belle réalisation. •

Père Dominique Fontaine



Perspective 3 D vue du ciel

© photo Benoît Leclerc



Perspective 3 D du lac

© photo Benoît Leclerc

Les plans de la nouvelle Maison paroissiale

Par Luc Pedro

Avec l'EAP et nos prêtres, nous avons travaillé pendant plusieurs années avec le diocèse et l'architecte, Mr Benoit Leclerc, pour arriver au projet final, que nous vous présentons, avec les plans de l'existant et les plans de ce qui va être construit.

La grande salle



avant



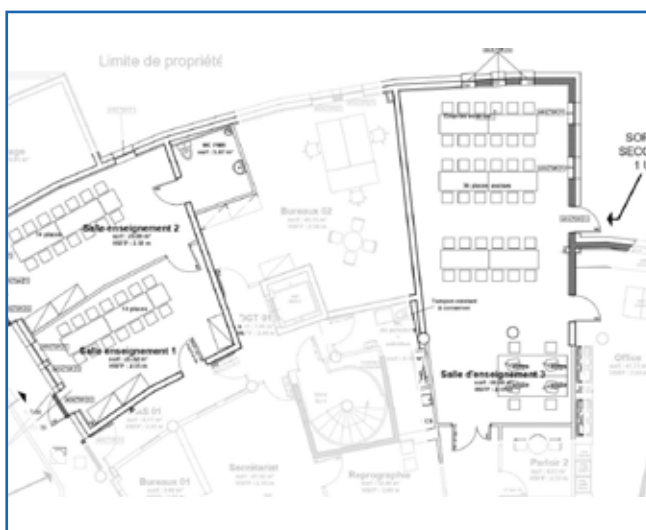
après

Depuis longtemps, nous savons que cette salle est trop petite, pour le caté, l'éveil à la foi, l'aumônerie des jeunes, les repas de la paroisse ou de familles qui célèbrent des baptêmes ou d'autres sacrements. La nouvelle salle pourra accueillir près de 130 personnes pour des réunions et des repas, dans de bonnes conditions de chauffage et de luminosité. L'écran vidéo sera situé au milieu de la salle (sur le plan en bas entre les deux piliers gris). Il pourra ainsi être bien visible dans toute la salle. A la place du couloir, il y aura deux espaces de rangements, qui manquent beaucoup actuellement. ●

La Bibliothèque et les nouvelles salles



avant



après

L'ancienne bibliothèque permettait de faire des réunions de 20 personnes, pour la paroisse ou les cours de français du Secours catholique. La surface de la nouvelle sera doublée, elle pourra accueillir 40 personnes. Deux nouvelles salles de rencontres seront construites dans la partie nouvelle (avec des toilettes adaptées pour les handicapés), ce qui permettra d'accueillir beaucoup de groupes en même temps. ●

La cuisine et les repas



Entre la grande salle et la bibliothèque, une cuisine (ou office) ouverte sur ces deux salles, permettra de préparer des repas, de maintenir chauds des plats, de faire la vaisselle avec un lave-vaisselle professionnel. Ainsi nous aurons les moyens de partager un repas fraternel après les rencontres qui se dérouleront dans la grande salle et la bibliothèque qui seront aussi disponibles pour des repas ou vins d'honneur après de baptêmes, mariages, confirmations ou obsèques. •

Les bureaux ...



... et les espaces d'accueil



Actuellement il y a un petit parloir pour l'accueil, un bureau pour le caté et le secrétariat. Dans la nouvelle Maison paroissiale, il y aura en plus un très grand bureau pour le caté et l'aumônerie, qui sont appelés à se développer, ainsi que deux nouveaux petits « parloirs » près de la bibliothèque, pour que les prêtres, les responsables du catéchuménat ou les bénévoles du Secours Catholique puissent rencontrer des personnes en toute discrétion. Cela manquait beaucoup jusqu'à présent. Le couloir d'entrée sera transformé en vrai hall d'accueil convivial. •

Le presbytère à l'étage

avant



après



Jusqu'à présent, nous pouvions loger trois personnes, dans des conditions peu fonctionnelles. La surface va doubler, nous pourrons accueillir quatre prêtres et un séminariste, avec chacun une chambre, un bureau, une salle de bain et des toilettes. Un des appartements sera adapté pour accueillir un prêtre âgé ou handicapé, c'est pourquoi il y aura un ascenseur. Il y aura aussi une chambre de passage. Le salon-salle à manger-cuisine sera spacieux et donnera sur une terrasse ouverte en direction du lac. Notre évêque tenait beaucoup à ce qu'une équipe de prêtres puisse loger dans de bonnes conditions à l'intérieur même de la Maison paroissiale. Ainsi notre paroisse pourra dans l'avenir disposer d'une équipe de prêtres plus nombreuse.

Il faut ajouter qu'une clôture sera construite à l'arrière du terrain. Elle englobera le jardin paroissial, sur lequel seront construites deux maisons de jardin. Grâce à cette clôture, les enfants et les jeunes pourront vivre des activités en toute sécurité sur la pelouse à l'arrière et à droite de l'église. Un portail sera fermé la nuit et ouvert tous les matins comme l'église. •

Voilà donc le grand projet qui arrive enfin à sa phase de réalisation. Nous allons le réaliser pour nous, pour les nouveaux arrivants et surtout pour les nouvelles générations de nos enfants ... et petits enfants !

Comment financer ce grand projet ?

Par Augustin de Préville et Dominique Fontaine

Comme tout projet de construction actuel, celui de la nouvelle Maison paroissiale coûte cher. Avec la hausse des matières premières et les nouvelles règles environnementales, la construction va coûter 2,4 millions d'euros.

Nous avons déjà acquis 1 million d'euros

- 240 000 euros grâce à la souscription auprès des paroissiens
- 100 000 euros qui restaient de la construction de l'église il y a 25 ans
- 300 000 euros de subvention des Chantiers du Cardinal
- 200 000 euros de subvention du diocèse
- 60 000 euros de produits dérivés (brocantes, lumignons, etc.)
- 100 000 euros d'excédents de trésorerie annuels depuis 2017.

Il nous faut trouver encore 1,4 million d'euros

Voici le plan financier que nous avons établi avec le diocèse :

- 300 000 euros de souscription, répartie jusqu'en 2025
- 250 000 euros de legs et donations

- 200 000 euros d'excédents de trésorerie annuels sur 10 ans
- 100 000 euros d'une subvention complémentaire des Chantiers du Cardinal
- 400 000 euros d'une subvention complémentaire du diocèse
- 60 000 euros d'une subvention de la fondation du clergé (pour l'ascenseur et l'appartement PMR)
- 90 000 euros de produits dérivés sur 9 ans

Le budget prévoit donc de collecter 300 000 € par le biais de la souscrip-

tion sur la période 2022-2025.

Bonne nouvelle, en 2022, les dons à l'Eglise sont déductibles à hauteur de 75 % de leur montant de l'impôt sur le revenu dans la limite de 554 € ! Au-delà, la déduction fiscale est de 66 % du montant du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable). L'excédent pouvant être reporté sur les 5 exercices suivants. Par exemple

| | Votre soutien de | Vous revient à |
|--|------------------|----------------|
| Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de impôts 75% de votre don (dans la limite de 554 euros de votre revenu imposable) | 50 € | 12,5 € |
| | 150 € | 38 € |
| | 300 € | 75 € |
| | 500 € | 125 € |

Vous pouvez verser votre don en chèque à l'ordre de : ADM église Notre-Dame du Val, et le déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres.

Vous pouvez donner aussi en ligne en allant sur le site notredameduval.fr ou sur le site du diocèse catho77.fr Précisez " extension église Notre Dame du Val "

D'avance merci pour votre générosité ! •

Une page SIMPLE :
Les trois grandes étapes du dons sont visibles. L'utilisation est aussi simple sur les ordinateurs, tablettes ou téléphones portables

Une démarche INTUITIVE :
Je peux choisir l'affectation de mon don et son montant RAPIDEMENT :

- Denier
- Construction d'église
- Séminaristes

Vous pouvez aussi donner en cliquant sur ce QR code.